



O*** me reclame une facture inconnue datant d'il y a 2 ans !

Par **haribo83**, le **24/01/2009** à **11:37**

bonjour a tous,

il y a 1 mois j'ai reçu de la part d'o*** chez qui je ne suis plus depuis 2006 une soit disant facture de 25 euros a regler..

dans un premier temps j'appelle o*** qui me confirme que je dois 25 euros alors que pendant 2 ans personne ne m'a rien reclame et mon resiliation s'est faite sans probleme..l'operateur me dit que l'on va me reexpedier cette facture

en attente de cette soit disant facture je reçois entretemps un courrier d'i*** j*** apparemment tres connu sur internet pour ses agissements pas tres corrects...qui me reclame les 25 euros ainsi que 12 euros supplémentaire...je leur réecris en leur explicant que j'attend la facture d'o*** et que je ne sais pas de quoi il s'agit...puis les jours passant pas de nouvelles d'o*** mais une deuxieme lettre d'i*** j*** en me disant que si je ne paie pas l'affaire sera transmis a leur huissier...appremment tres connus sur le site internet aussi...

si je m'en refere a la loi , il y a precription pour une facture non reclame au bout d'un an... je ne paierai pas de toute façon puisque je ne sais pas de quoi il s'agit et o*** ne veut pas m'envoyer cette facture de 2006...

avez vous d'autres arguments a me proposer pour cette affaire..sachant qu'i*** j*** va continuer a m'envoyer des courriers et que cette societe n'a pas forcément raison.
avec mes remerciements